

AAPPMA COLOMBIER-FONTAINE

IDÉES&DEVELOPPEMENT

Rôle du Chargé de Mission (le bureau)

1) Idées & développement :

- a) Étudier les idées proposées par tous les membres de l'association dans divers domaines :
 - i) La protection du milieu aquatique de nos cours d'eau et plans d'eau.
 - ii) La promotion de la pêche loisir notamment à l'adresse des jeunes.
 - iii) L'attractivité de notre association et par là même son développement.
 - iv) L'amélioration de notre site internet.
- b) Se rapprocher des associations du même bassin ou sous bassin en vue :
 - i) D'une cohérence dans la gestion et l'exploitation des ressources piscicoles,
 - ii) D'élaborer des mesures et interventions techniques de surveillance et de protection.
- c) Mener des actions d'éducation, d'information, et de formation en matière de protection des milieux aquatiques et de l'environnement ainsi que pour le développement durable et la biodiversité.

2) Pour toutes ces idées :

- a) Prioriser les idées : efficacité, coûts, financement, délai de mise en œuvre.
- b) S'assurer qu'elles sont en accord avec les différentes lois (eau, pêche, etc...).
- c) Étudier la faisabilité technique et financière.
- d) S'appuyer sur l'équipe technique de la FDAPPMA.
- e) Les présenter au C.A. qui validera ou non.
- f) Pour les idées retenues, continuer l'étude et le suivi jusqu'à la mise en application.
- g) Rendre compte au C.A. au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Fait le : 03 Mars 2021	Le Président : Joël BÉGUÉ
Validé le : 06 Mars 2021	Le Chargé de mission : le BUREAU